



## Protection conjointe

Par **Lyfie**, le **04/05/2019** à **14:17**

Bonjour, je vis depuis deux ans avec un homme, qui était vieux garçon, moi je suis divorcée avec trois filles, grandes et indépendantes.

Je vis chez mon compagnon, mais le problème c'est sa soeur, elle mariée avec deux enfants, indépendants aussi.

Elle s'est toujours occupée de son frère et surtout toute la gestion de A à Z de la maison de mon compagnon, y compris les courses, papiers, ayant sa cb...etc.

J'ai dû lutter pour faire ma place, en tant que sa compagne et maîtresse de la maison.

Je lutte encore ce jour, elle ne veut pas que j'occupe une pièce dans laquelle elle a ses affaires,

Entre temps, j'ai dû batailler pour avoir une autre pièce, dites «chambre de sa fille!».

La, elle veut que je lui donne la clé de cette fameuse pièce pour qu'elle puisse la fermer.

Je demande à mon compagnon une protection, il ne veut pas se brouiller avec sa soeur, car si on se marie, elle se fâcherait!

Cela me rend extrêmement triste, je l'aime pourtant mon compagnon.

Je ne sais plus quoi faire,

Lui poser un ultimatum, j'en sais rien, sinon je pars!

Que me conseillez-vous de faire, de dire à mon compagnon, sachant que j'ai le soutien de ma famille, amies,

Sauf celui de sa soeur et lui.

Par **youris**, le **04/05/2019** à **14:35**

bonjour,

il appartient à votre compagnon de gérer pour sa vie privée, les attributions entre sa

concubine et sa soeur.

comme concubine, vous n'avez aucun droit sur la maison de votre compagnon pas plus que sa soeur.

salutations

Par **Lyfie**, le **04/05/2019** à **16:05**

Merci beaucoup pour votre message.

Cordialement